OCTEVILLE-SUR-MER
SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DE AF 2023 75 017

Date d'envoi de convocation : 21 février 2023
Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 26
Votants : 28

L'an Deux Mil Vingt trois
Le 28 février

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la salle des mariages de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Louis ROUSSELIN, Maire.

Etaient présents à l'appel nominal : Jean-Louis ROUSSELIN, Olivier ROCHE, Françoise DEGENETAIS, Didier GERVAIS, Michèle GAUTIER, Thierry LAFFINEUR, Frédérique VAUDRY, Patrick SILORET, Christine DONNET, Marie-Claude CRESSENT, Michel MAILLARD, Denis RIOULT, Daniel BIGOT, Marie-France BEAUVAIS, Annie DURAND, Jean-Luc SERVILLE, Sylvain CHICOT, Georges LEMAITRE, Patrick BASSETTE, Isabelle JULIEN, Claudine MABIRE, Jacques MARTIN, Brigitte PRINCE, Marie-Pierre PIROCCHI, Philippe DESHAYES, Sylvie FICHET.

Etaient absents : Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT (pouvoir à Daniel BIGOT), Frédérique CORMONT, Audrey BUSSY (pouvoir à Olivier ROCHE)

Secrétaire de séance : Denis RIOULT

Objet : demande de subvention auprès du Centre national du livre pour la manifestation « Partir en livre »

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la manifestation « partir en livre » organisée par le Centre national du livre du 22 juin au 23 juillet 2023

CONSIDERANT que la commune d'Octeville-sur-mer a décidé de prendre part à la manifestation en organisant une rencontre avec trois professionnels (autrice, conteuse et artiste plasticien) le 5 juillet 2023 ;

VU le rapport de M. le Maire ;

Après en avoir délibéré,

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

DECIDE :

- **de solliciter** une subvention d'un montant de 1 300 € auprès du Centre national du livre pour la participation de la commune d'Octeville-sur-mer à la manifestation « partir en livre » ;
- **d'autoriser le maire**, ou son représentant, à signer tout document permettant de concrétiser la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits ;
Pour copie conforme,

Le Maire,

MAIRIE D'OCTEVILLE-SUR-MER 76930 (Seine-Maritime)

Jean-Louis ROUSSELIN

ACTE EXÉCUTOIRE
Réception par le Sous-Préfet, le 6/03/2023
Publication, le

Le Maire,

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)